Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-213501208-20260708-D90_26-DE

- VILLE DE GEVEZE -

DÉLIBÉRATION

Conseil municipal du 08 juillet 2026

Le mercredi 08 juillet 2026 à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Gévezé, après avoir été convoqué le 2 juillet 2026 conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Benoît CHAUVIN, maire.

Présents : Benoît CHAUVIN, Bruno JOSSET, Sonia RECAN, Guillaume BOUCHERIE, Nathalie TENDIK, Guy MONIER, Stéphanie SAUVEE, Paul BYRNE, Léonie PAUTONNIER, Alexandre GEFFROY, Morgane OLLITRAULT, Andrée GUIHARD, Niels TRUBERT, Morgane NADAN, Thierry FOUVILLE, Christine DY, Françoise PINEL, Anne-Charlotte CHEVRIER, Héloïse LAMBARD-BAZIN, Willy DAVID.

Absents : Catherine HESRY, Mickaël FORTIER, Hélène KERIVEL, David PERRIN, Dominique GEFFRAULT, Robert SURCOUF, Nadine GAUTIER, Nelly BRIAND, Pascal RIDARD.

Procurations : Catherine ESRY à Benoît CHAUVIN, Mickaël FORTIER à Bruno JOSSET, Hélène KERIVEL à Nathalie TENDIK, David PERRIN à Guy MONIER, Robert SURCOUF à Anne-Charlotte CHEVRIER, Nadine GAUTIER à Héloïse LAMBARD-BAZIN.

Nombre de conseillers municipaux : 29
Quorum : 15
Présents : 20
Absents : 9
Procurations : 6
Votants : 26

****

COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS DU MAIRE

N°90/26

1.1. Marchés publics

- Mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'église Ste Justine : avenant n°3 (ARCHAEB) : 1 437 € HT (honoraires pour diagnostic complémentaire du clocher)

1.2. Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain

- Parcelle AI 211 d'une superficie de 499 m² sis 8 rue des Mésanges (bâti sur terrain propre)
- Parcelle AL 537 d'une superficie de 394 m² sis 8 allée Arthur Bernède (bâti sur terrain propre)

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-213501208-20260708-D90_26-DE

- Parcelle AM 396 d'une superficie 210 m², parcelle AM 551 d'une superficie de 44 m² et parcelle AM 552 d'une superficie de 8 m² 15 rue Simone de Beauvoir (bâti sur terrain propre)
- Parcelle AM 174 d'une superficie de 633 m² 21 rue du Tertre (bâti sur terrain propre)

Le conseil municipal prend acte de ces décisions.

MAIRIE DE GEVEZE (Ille-et-Vilaine)

Pour copie conforme,
Le Maire,
Benoît CHAUVIN